



#### **Présents :**

M. Isingrini, Vice-Président  
F. Alazard, G. Barles, C. Belzung, P. Boissé, C. Boulaire, M. Caravanier, M. Clastre, J. Crèche, M. Davie,  
C. Gaudy-Graffin, J. Goré, M.-P. Horard-Herbin, G. Lacoste, D. Maurel, J.-P. Monge, S. Mougin, V. Puard,  
Ph. Roingeard, J. Rossetto, L. Seabra, P. Soullie, Ph. Vendrix,

**Invitée :** J.-Y. Antoine, J.-C. Billaut, A. Gueiffier, M. Ruilier

**Excusés :** C. Andrès, C. Beaumont, A. Clément, Y. Courty, C. Dauphin, M. Desmedt, M. de Ferrière, Ph. Foucher,  
E. Fouquereau, F. Gagnaire, D. Georgeault, A. Guihur, M. Le Corff, D. de Robillard,  
J.-J. Tatin, V. Vignaux, F. Wojciekowski



Le Conseil Scientifique débute à 14 h 10.

## **1. Point d'information générale**

### **Budget de la recherche**

Le budget de la recherche sera examiné par le Conseil Scientifique du mois de mai ou juin.

Certaines propositions ont été formulées comme le principe de conserver les mêmes règles d'attribution du budget aux unités de recherche, la prise en charge sur une ligne budgétaire commune de l'élimination des déchets des laboratoires, l'aide pour la gratification des stagiaires.

Il ressort de la négociation avec le ministère que le contrat d'établissement sera en hausse de 14% par rapport au contrat précédent et que l'établissement disposera de 6 contrats doctoraux supplémentaires en 2012.

Monsieur Philippe Roingeard demande si une évaluation des unités de recherche est prévue en cours de contrat.

Monsieur Michel Isingrini indique qu'à part pour certaines unités spécifiquement prévues, il n'est pas envisagé de mettre en place un dispositif d'évaluation des unités de recherche en cours de contrat.

### **Appel à projets d'initiative académique**

La Région a lancé un appel à projets d'initiative académique. En 2012, 41 projets ont été déposés. C'est désormais la phase d'expertise qui débute au sein de la commission recherche du PRES. Celle-ci s'est réunie fin février pour préciser la méthode d'expertise des dossiers. Il a été décidé de faire expertiser les dossiers par deux personnes



désignées au sein des établissements. Des grilles d'évaluation pour chaque type de dossier ont été élaborées. La commission recherche se réunira de nouveau le 9 mai pour procéder aux arbitrages définitifs.

## **Lancement d'un nouvel appel à projets de la Région**

La Région a décidé de lancer une nouvelle initiative pour le financement de la recherche. Ce nouvel appel à projet baptisé « Ambition Recherche-Développement 2020 » prévoit de dégager deux ou trois thèmes de recherche que la Région financerait à hauteur de 10 millions d'euros. Michel Isingrini propose de réunir la commission permanente pour échanger sur ce nouvel appel à projets et déterminer la méthode de travail. L'idée de la Région est de faire remonter les idées du terrain pour financer des projets pouvant avoir un impact socio-économique et donnant une visibilité à la Région.

Philippe Foucher précise que toutes les Régions veulent mettre en place ces mêmes dispositifs afin d'avoir une meilleure visibilité nationale.

Florence Alazard estime que cette politique entraîne une concentration des moyens sur quelques thématiques et organise autour une sorte de désert.

Michel Isingrini précise que Nicolas Dubouloz, Directeur de la Recherche et de l'enseignement supérieur à la Région Centre viendra présenter le dispositif aux directeurs d'unités et aux membres du CS le 19 avril et pourra répondre aux différentes questions.

## **2. Point d'information sur l'outil de gestion des colloques Sciences Conf**

Denis Maurel expose les conclusions du groupe de travail composé de Jacques Goré, Cécile Boulaire, Franck Estay et lui-même qui s'est réuni le 13 janvier pour étudier les modalités de diffusion de l'outil de gestion des colloques Sciences Conf auprès des chercheurs.

Il en ressort que l'outil est simple d'utilisation et permet, notamment, de déposer des documents. Par contre pour avoir une meilleure visibilité, il semble nécessaire de créer un modèle de l'université avec une charte graphique qui, en revanche, ne pourrait pas être rendue obligatoire.



Le conseil scientifique convient de ne faire la publicité de cet outil qu'une fois le modèle créé.

## **3. Information sur les demandes de dérogation d'inscription en thèse – Annexe 1**

Conformément aux textes réglementaires, le conseil scientifique doit être informé une fois par an des demandes de dérogations d'inscription en thèses octroyées pour l'année en cours. Un tableau récapitulatif est donc présenté aux membres du CS.

## **4. Candidatures Studium**

Le Studium avait octroyé un délai supplémentaire pour permettre aux équipes de recherche qui le souhaitent de déposer un dossier dans le cadre de la campagne 2012/2013. Trois dossiers ont été adressés dans le cadre de l'appel Research Fellowship : un dossier porté par M. Mélé pour CITERES, un dossier porté par Mme Poulin-Vittrant pour le GREMAN et un dossier porté par M. Bisaro pour le CESR.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur ces demandes.

- Conseil Scientifique du 27 mars 2012 -

Les annexes sont consultables sur le site Intranet « recherche-partenariat », recherche, conseil scientifique, les PV des conseils



## 5. **Convention de participation au réseau des herbiers** – Annexe 2

Monsieur Rideau a pris en charge un travail de numérisation d'un herbier en lien avec le CESR. La convention soumise aux membres du conseil scientifique prévoit une association avec le museum d'histoire naturelle de Paris pour préciser les conditions dans lesquelles les données sont transférées entre les établissements. La volonté est d'amplifier les aspects de numérisation et de valorisation de cet herbier.



Le conseil scientifique donne un avis favorable à l'unanimité pour la signature de cette convention.

## 6. **Présentation de la gouvernance du labex Mabimprove par Hervé Watier**

Hervé Watier, responsable du Labex Mabimprove présente aux membres du CS l'historique de la construction du Labex, les équipes impliquées, les partenaires industriels et le projet scientifique ainsi que son organisation en Workpackages.

La gouvernance du Labex prévoit la constitution d'un comité directionnel (CDOS), d'un conseil scientifique composé de 7 à 8 personnes dans lequel les industriels ne sont pas représentés. Les industriels sont associés par le biais de l'organisation d'assises nationales confiées à l'ARITT.

## 7. **Questions diverses**

Michel Isingrini souhaite dresser un bilan de la mandature étant donné qu'il s'agit de la dernière réunion du conseil scientifique. Cette mandature a été concomitante avec la mise en place de la LRU. Par ailleurs, il a fallu conduire plusieurs projets en commun avec Orléans. Il adresse ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil scientifique et plus particulièrement de la commission permanente, à l'équipe du service de la Recherche et des Etudes doctorales, à l'ensemble des directeurs d'unités et des membres des Ecoles Doctorales.

La séance est levée à 17h00.

